

## COMMENT INVESTIR LES LEADERS D'INFLUENCE AUPRÈS DES POPULATIONS POUR FACILITER L'ENREGISTREMENT DES FAITS D'ÉTAT CIVIL, EN PARTICULIER DES NAISSANCES ?

*Cette fiche est basée sur la contribution d'un consortium d'ONG mené par l'Observatoire Pharos auquel sont associées Regards de Femmes, l'ONG Karkara, CAO Niger et la FAD Niger.*

*Elle est le fruit d'une collaboration de deux ans de travail dans la Région de Zinder, au Niger, dans le cadre du projet développé par l'OIF (2020-21).*

*Le support pédagogique complet est en annexe page 180. Il s'agit d'un exemple de bonnes pratiques que les acteurs impliqués pourront moduler en fonction du contexte local.*

### → PUBLIC/BÉNÉFICIAIRES CIBLES

Les « leaders d'influence », traditionnels, religieux ou associatifs (femmes, jeunes, professionnels), actifs dans les communautés, jouissant d'une légitimité traditionnelle ou charismatique leur conférant un pouvoir d'influence auprès des populations.

### → OBJECTIFS

- Comblent le déficit d'information des populations qui mesurent mal l'importance et l'utilité de l'état civil et ignorent les procédures à suivre,
- Impliquer les leaders pour inciter et accompagner les communautés dans la déclaration des faits d'état civil,
- Relayer les bonnes informations auprès des populations.

### → MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Adopter une approche pédagogique spécifique tenant compte des systèmes de valeurs traditionnels,
- Proposer une « démarche-cadre » applicable dans les pays francophones,
- Faciliter l'investissement des leaders dans les processus d'état civil pour augmenter les taux d'enregistrement des faits d'état civil, notamment des naissances.

### 1. Créer les conditions d'adhésion auprès des leaders d'influence

#### ► Comprendre le système de valeurs et les intérêts des leaders des zones-cibles :

- étudier le contexte et les acteurs présents sur place,
- analyser le positionnement des leaders par rapport aux autorités étatiques,
- comprendre le contexte institutionnel afin de ne pas susciter de rejet,
- identifier les leaders présents sur la zone cible, leurs systèmes de valeurs et intérêts,
- comprendre les équilibres et les interactions existant entre ces acteurs, pour aborder la question de l'état civil de manière englobante et concertée,
- dégager des points de convergence, adapter vos propos et les axes de présentation pour que l'information soit diffusée efficacement.

#### ► Expliquer la démarche en impliquant les hiérarchies traditionnelles :

- rencontrer les leaders pour tisser la confiance et éviter les sentiments de méfiance ;
- mobiliser les réseaux traditionnels, religieux et associatifs dans leur ensemble pour profiter des effets de hiérarchie (en fonction du contexte mobiliser émirs, sultans, évêques, réseaux régionaux ou nationaux d'ONG),

- présenter votre organisation, votre association, ainsi que l'initiative,
- présenter les enjeux relatifs à l'état civil et l'objet de la formation.

► **Faciliter le contact entre l'Administration et leaders d'influence :**

- l'Administration de l'état civil est l'acteur clé,
- impliquer les acteurs locaux de l'état civil dans l'action de formation,

- développer des liens de confiance mutuelle entre les différents acteurs,
- impliquer les fonctionnaires locaux pour présenter le fonctionnement du système d'état civil et répondre aux questions des leaders d'influence,
- dissiper toute suspicion, voire hostilité, entre acteurs.

## 2. Investir efficacement les leaders de leur mission de sensibilisation et d'accompagnement

► **Diffuser toutes les informations à connaître sur l'état civil et diriger les populations vers les bons services et personnes pour réaliser les déclarations.**

Qu'est-ce que l'état civil ? Qu'est-ce qu'un fait d'état civil ? Quels sont les principes de base régissant les services d'état civil ? En vertu de quelle loi ? Quels sont les droits et devoirs du citoyen sur l'état civil ? Quels sont les délais en vigueur ? Quelles sont les pratiques interdites ? etc. Identifier l'ensemble des parties prenantes permettant de faire les déclarations d'état civil :

- l'Administration de l'état civil dans les centres primaires et secondaires,
- les services publics réalisant ces procédures dans des contextes particuliers : structures sanitaires, écoles, etc.

► **Mettre en situation les leaders :** exercices en groupe pour faciliter la complémentarité et renforcer les capacités pour augmenter les chances d'enregistrement des faits d'état civil.

**SIMULATIONS DE DÉCLARATION** Le formateur distribue des formulaires d'état civil et donne des informations à l'oral. Les leaders doivent transcrire correctement les informations sur les formulaires.

**RÉSOLUTION D'UN CAS PRATIQUE** Le formateur propose des situations concrètes. Par exemple : une mère célibataire vient solliciter le leader pour enregistrer la naissance de son enfant, que faire ? Un père de famille demande conseil pour enregistrer son enfant après le délai légal, que faire ?

► **Profiter des espaces de socialisation pour inciter les populations à enregistrer les faits d'état civil :**

- regrouper les populations lors de campagnes ponctuelles (éviter les périodes de récoltes),
- inciter les leaders à utiliser les rassemblements déjà existants pour encourager les habitants à procéder aux déclarations,
- passer des messages en fin de prières, pendant les cérémonies religieuses ou civiles (baptême, mariage, etc.), les réunions de jeunes, de femmes, de syndicats, ou de manière plus spontanée encore autour des points d'eau, sur les marchés, etc.,
- s'appuyer sur des personnalités avec des responsabilités dans les familles, les quartiers, les écoles.

### 3. Dépasser les pesanteurs sociales pour faciliter les déclarations

**Objectifs** : Gérer des cas difficiles dans certains contextes : naissances de mères célibataires, d'orphelins, d'enfants originaires de régions extérieures au lieu de naissance, etc. Ces situations peuvent créer une tension avec le système de valeurs de certains leaders.

- ▶ **Engager une approche coût/bénéfice pour susciter l'approbation** : expliquer le bénéfice « social » de l'enregistrement des faits d'état civil :
  - devenir citoyens ayant le droit de vote et d'être éligible,
  - éviter les situations de marginalisation à fort coût social : dépendance socioéconomique, rupture sociale, délinquance, prédation, etc.,
  - retombées économiques indirectes : permet de réaliser toutes les démarches administratives de base (santé, justice, ouverture de comptes, création d'entreprise, etc.),
  - faciliter la libre-circulation des personnes, le commerce.
- ▶ **Faciliter la complémentarité et la représentativité des leaders d'influence** : mobiliser des leaders variés dans une même zone, afin que les habitants sollicitent la personne en qui elles ont confiance et à même de comprendre les situations problématiques pour les accompagner. La coopération entre leaders contribue à la cohésion sociale au sein des communautés.

### 4. Engager les leaders dans un suivi global de long terme

- ▶ **Inscrire les formations dans une approche multi-acteurs et multi-supports** : la formation doit mobiliser tous les acteurs : Administration, structures de santé, écoles, OSC locales, justice... Ainsi les leaders se sentent partie prenante d'une dynamique et les populations profitent de leur influence pour procéder aux déclarations. La communication doit s'appuyer sur tous les supports visuels (affiches, brochures, vidéos, etc.) et surtout sur les radios communautaires.
- ▶ **Intégrer les leaders d'influence dans l'élaboration des politiques publiques** : Impliquer les leaders dans l'élaboration des politiques publiques d'état civil avec 3 objectifs :
  - familiariser les leaders d'influence avec les normes et acteurs publics de l'état civil,
  - définir des politiques publiques et des objectifs en termes d'enregistrement en accord avec les contraintes et les ressources des leaders d'influence,
  - nourrir la confiance entre Administration et leaders et faciliter la mise en œuvre de la politique d'état civil dans les zones cibles.
- ▶ **Faciliter l'évaluation de l'état civil au niveau local** :
  - Mettre en place un mécanisme de suivi avec les leaders : le nombre de naissances enregistrées est un indicateur quantitatif central pour évaluer l'efficacité. Ils peuvent fournir des données qualitatives,
  - Ils peuvent sur une base mensuelle ou trimestrielle faire remonter des données pour mieux comprendre le rapport des populations à l'état civil,

- Ils peuvent exercer un pouvoir de surveillance et d'alerte,
- Par un mécanisme de remontée d'information, ils peuvent veiller à la bonne application des lois, signaler les pratiques abusives d'agent de l'état civil, et signaler tout dysfonctionnement matériel (absence de préposé, matériel manquant, stockage défaillant) afin de faciliter la circulation de l'information et de rapprocher l'Administration des administrés. ■

Extrait du guide pratique « Pour la consolidation de l'état civil dans l'espace francophone : enjeux et perspectives pour les Acteurs de la Francophonie » de l'OIF et ses partenaires



Avec le soutien financier du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français  
ISBN : 978-92-9028-753-7  
© Organisation Internationale de la Francophonie